

BULLETIN  
D'INFORMATION  
ÉLECTRONIQUE  
MENSUEL

d'Apprentissage  
et de garde de la  
petite enfance

JUIN 2024

[Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants](#)

[Pleins feux sur la réussite](#)

[Annonces et rappels](#)

[Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance](#)

## Message de Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe

Le début de l'été offre de nombreuses occasions de célébrer la diversité des communautés manitobaines. Le 28 mai 2024, une cérémonie historique spéciale en l'honneur du Mois de la fierté a eu lieu à l'intérieur du Palais législatif, mettant en vedette la musique de la chorale Rainbow Harmony. C'était la première fois que la Fierté était célébrée à l'intérieur du Palais législatif, prônant la diversité, l'inclusivité et les droits des membres de la communauté 2LGBTQIA+.

Juin est également le Mois de l'histoire autochtone et la Journée nationale des peuples autochtones, qui est célébrée **le 21 juin**. Il s'agit de moments importants pendant lesquels nous pouvons réfléchir à l'histoire et aux contributions contemporaines des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et rendre hommage aux cultures autochtones dynamiques et diversifiées au Manitoba et dans tout le Canada.

Les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants jouent un rôle important dans l'introduction de concepts de diversité et d'inclusion aux enfants; ils célèbrent notre différence unique en son genre ainsi que nos forces individuelles et collectives. À travers tout le Manitoba, les établissements créent des milieux sûrs et inclusifs où tous les enfants et leur famille ont un sentiment d'appartenance.



Célébration historique de la Fierté au Palais législatif du Manitoba le 28 mai 2024



Muni d'une grande dose d'huile de coude, le personnel de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance s'est réuni les vendredis 31 mai, 7 et 14 juin pour aider le jardin communautaire arc-en-ciel (Rainbow Garden) de l'Université du Manitoba. De gauche à droite : Terry Smith, coordonnatrice des services de garderie; Nicole Goderis, coordonnatrice des services de garderie; et Eden Tomczyk, superviseure, Délivrance de permis et conformité

Le gouvernement du Manitoba a adopté [un énoncé de politique sur la diversité et l'inclusion des genres](#), tant pour les enfants des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants que pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Des travaux sont également entrepris pour mener des consultations sur la création d'un cadre stratégique d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones.

En reconnaissance de ces célébrations et des changements importants que nous nous efforçons de soutenir ensemble, le personnel de notre Ministère a récemment participé à diverses activités d'apprentissage et de sensibilisation tout au long du mois de juin. Elles comprenaient des visites dans des établissements d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le perfectionnement professionnel et la formation, ainsi que le bénévolat. Ce fut un merveilleux mois d'apprentissage et de rencontre.

Manitoba 

## Programme de prévention de la maltraitance envers les enfants « Priorité Jeunesse » du Centre canadien de protection de l'enfance

Le Ministère a établi un partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE) pour offrir un programme de formation en ligne sur la prévention des abus sexuels à l'égard des enfants à l'intention de tout le personnel des services de garde d'enfants du Manitoba qui travaille au sein de programmes autorisés pour les enfants en bas âge, les enfants d'âge préscolaire, les enfants d'âge scolaire et dans les garderies à domicile. Le programme vise à créer un modèle pour les éducatrices et éducateurs des jeunes enfants afin de les aider à détecter et à prévenir la violence envers les enfants au Canada.

À compter du 9 mai 2024, le programme de formation donnera accès à un ensemble de matériel de cours en ligne ainsi qu'à des ressources numériques et imprimées pour les aider à repérer les signes de violence chez les enfants de 12 ans et moins. À la fin de cette nouvelle formation obligatoire, les professionnelles et professionnels des services de garde d'enfants du Manitoba seront mieux équipés avec les connaissances et les outils nécessaires pour atténuer de façon proactive le risque de violence faite aux enfants.

Le programme comprend le programme de certificat de prévention des abus sexuels à l'égard des enfants « Priorité Jeunesse », présenté en huit modules en ligne, ainsi que le cours en ligne intitulé « Priorité Jeunesse : Notions de base sur la protection des enfants contre les abus sexuels » et une variété de ressources imprimées qui seront distribuées gratuitement aux garderies au cours des prochaines semaines.

Deux ressources supplémentaires élaborées par le Centre canadien de protection de l'enfance ont récemment été distribuées pour aider le secteur des services de garde d'enfants et veiller à ce que le personnel soit à l'aise pour intervenir dans des situations très délicates en faisant preuve de bienveillance et de confiance. Ces ressources comprenaient les « considérations de nature délicate pour le personnel » et les « comportements sexualisés chez les enfants ».

La formation sur la prévention de la maltraitance des enfants a été élaborée dans le cadre d'un partenariat entre le Centre canadien de protection de l'enfance, la province du Manitoba et le gouvernement du Canada, grâce à un financement fourni dans le cadre de l'Entente pancanadienne Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Pour en savoir plus sur le Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE), visitez son [site Web](#).

Pour en savoir plus sur le programme du CCPE et sa mise en œuvre dans votre établissement, consultez le [circulaire](#).

MISE A JOUR

### Services de garde à 10 \$ par jour pour les enfants d'âge scolaire pour les jours de congé scolaire

Conformément au budget de 2024, des services de garde à 10 \$ par jour pour les enfants d'âge scolaire pour les jours de congé scolaire seront mis en œuvre pour 2024-2025; toutefois, cette mise en œuvre n'aura pas lieu pour l'été. Des détails sur le calendrier de mise en œuvre, les processus et les mesures de soutien seront communiqués plus tard à l'automne 2024.

Le Programme d'allocations pour la garde d'enfants continuera d'être offert aux familles admissibles pour éviter que le coût ne fasse obstacle à l'obtention de services de qualité en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Veuillez continuer de communiquer l'information sur le programme aux familles. Pour en savoir plus, consultez le site [Allocations pour la garde d'enfants](#).

## Pleins feux sur la réussite

Située dans le quartier nord-ouest de Winnipeg, à Burrows-Keewatin, la garderie Shaughnessy Park se trouve dans l'école Shaughnessy Park et s'occupe chaque jour d'environ 83 enfants. Cette année, la garderie a organisé un jour de la Famille spécial pendant la semaine de relâche, suivi d'une célébration de la fête des Mères en mai.

Consciente que le temps est un facteur important pour les familles qui travaillent, la garderie leur a permis de venir au moment qui leur convenait tout au long du jour de la Famille, avec une station de collations à la disposition des parents pour déguster un biscuit et un jus avec leurs enfants tout en attendant qu'ils terminent leurs projets artistiques. Les familles étaient heureuses de pouvoir ramener à la maison leurs projets terminés.

Les activités de la semaine de relâche comprenaient un carnaval avec des jeux, des prix, de la peinture faciale, de la barbe à papa, ainsi que le « Dinosaur Adventure Island » avec un véritable volcan en papier mâché alimenté par du vinaigre et du bicarbonate de soude.

**« Quelle expérience merveilleuse », a déclaré Miranda Lashuk, directrice administrative. « Les visages des enfants étaient remplis d'excitation lorsqu'ils ont vu l'éruption de l'île avec des bulles de mousse. Les couleurs vives étaient incroyables à voir. »**

Pour la fête des Mères, Shaughnessy Park a créé une galerie d'art qui mettait en vedette tous les chefs-d'œuvre artistiques créés par les enfants au cours de l'année. Les enfants ont réalisé des panneaux de bienvenue, et le personnel a accroché des décorations et des ballons. Les mères ont été invitées à faire des « tasses à thé flottantes » pendant que leurs enfants servaient des rafraîchissements et des biscuits. Chaque salle de la garderie présentait des matières artistiques comme des nichoirs, des toiles, des lanternes et plus encore. Lashuk note que ces petits événements ont un impact puissant et positif sur les enfants, réunissant à la fois la maison et les services de garde d'une manière positive.

**« Les enfants sont tellement excités lorsque des membres de leur famille viennent et qu'ils peuvent passer quelques heures avec eux dans la garderie. »**



Des enfants et des familles célèbrent la semaine de relâche et la fête des Mères à la garderie Shaughnessy Park



## Mieux jouer en plein air

Tous les enfants aiment avoir un espace vert sûr et dynamique dans lequel ils peuvent jouer, et il est prouvé que le temps passé à l'extérieur améliore leur bien-être mental, physique et émotionnel. Jean Sangalang, responsable de garderie à domicile, a utilisé le financement des Subventions pour l'amélioration de la qualité afin de transformer sa cour arrière en un espace de jeu sécuritaire et de grande qualité pour les enfants dont elle a la garde.

Jean a construit une structure de jeu en bois entourée de gazon artificiel, ainsi qu'un certain nombre de structures plus petites, y compris un ensemble de cuisine et des zones de jeu sensoriel. Une pergola et une terrasse offrent une aire de repos ombragée et un endroit pour des activités comme des contes et des rondes, ainsi que des pauses-repas et collations.



Espace de jeu extérieur de la garderie à domicile de Jean Sangalang, financé grâce aux subventions pour l'amélioration de la qualité

*« Grâce à la subvention pour l'amélioration de la qualité, j'ai transformé ma cour arrière en une aire de jeu qui s'harmonise parfaitement avec ma philosophie en matière de garde d'enfants », explique Jean, « offrir des services de garde de grande qualité et sécuritaires aux enfants inscrits dans ma garderie ».*

La modernisation de la cour arrière a également permis à Jean de travailler plus efficacement pendant sa journée, créant un milieu de garde plus productif et agréable pour elle et les enfants.



*« La cour arrière a été conçue en ayant pour priorité absolue la sécurité des enfants. Elle comprend une terrasse à toit transparent qui offre suffisamment d'ombre, protégeant les enfants de l'épuisement par la chaleur et des coups de soleil. Nous avons également mis en place des mesures de sécurité supplémentaires, comme du paillis pour terrain de jeu et des clôtures sécurisées. La terrasse couverte nous permet également de poursuivre nos activités même s'il pleut, offrant aux enfants un environnement de jeu sécuritaire et ininterrompu. »*

Jean affirme que les enfants et les parents ont donné des commentaires positifs sur les améliorations apportées à l'aire de jeu extérieure et ont souligné l'impact bénéfique sur l'humeur, le comportement et le bien-être général des enfants.

*« Je suis convaincue que le jeu en plein air est extrêmement bénéfique au développement des enfants, et cette transformation témoigne réellement de cette conviction. »*

À l'occasion de la cérémonie annuelle récente de remise des prix de la Manitoba Child Care Association, Jean Sangalang a remporté le prix du Fournisseur exceptionnel de services de garde en milieu familial pour 2024.

Si vous souhaitez nous faire part de certains des exemples de réussite de votre établissement, envoyez-nous un courriel à [CDInfo@gov.mb.ca](mailto:CDInfo@gov.mb.ca) en prenant soin d'écrire « Réussite » dans l'objet de votre message. Nous continuerons de présenter certains des projets intéressants et innovants dans les prochains numéros!

## Rencontrez les membres de l'équipe de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

### Maxine Lam, analyste principale des politiques

J'ai obtenu une maîtrise en nutrition communautaire à l'Université du Manitoba en 2015. Cela m'a menée au Club des petits déjeuners du Canada, où j'ai travaillé en étroite collaboration avec des écoles de Winnipeg, du nord du Manitoba, du nord de la Saskatchewan et de l'Ontario.

J'ai toujours travaillé dans des communautés du centre-ville, souvent avec des enfants, en tant que maître nageuse ou bénévole. C'est en créant des liens avec les gens de ces communautés que j'ai alimenté ma passion pour la santé et le bien-être des enfants, ce qui m'a amenée à étudier la nutrition communautaire. Mon projet de recherche de maîtrise portait sur la viabilité des programmes de nutrition scolaire au Manitoba, en partenariat avec la province. Dans le cadre de cette expérience de travail avec le gouvernement, j'ai constaté que je pouvais avoir une incidence positive sur les choses qui me tiennent le plus à cœur.

J'ai commencé mon parcours dans le secteur des services de garde d'enfants alors que j'étais une nouvelle maman à la recherche de services de garde d'enfants et que je travaillais en même temps pour la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Cela va faire maintenant deux ans en juillet, en fait.



Maxine Lam, analyste principale des politiques, Apprentissage et garde de la petite enfance

J'aime mon travail avec nos partenaires fédéraux, mais c'est encore nouveau pour moi. Avant cela, je n'avais jamais vraiment eu à m'asseoir et à négocier quoi que ce soit, donc c'est vraiment passionnant de participer à ces conversations avec le Canada et de prendre réellement conscience du travail qui contribue à l'élaboration de [nos ententes et plans d'action fédéraux](#). À première vue, la tâche peut paraître colossale, intimidante, mais ce travail a été formidable et grâce à notre équipe de direction, j'ai appris les ficelles du métier.

J'ai un enfant de cinq ans et un autre de deux ans. Nous aimons voyager et nous avons vraiment hâte de faire notre première virée en voiture cet été. Nous avons une immense famille élargie ici, à Winnipeg, et elle nous soutient énormément.

Étant une nouvelle maman, je tiens à exprimer (et je le disais à mes amis) ma reconnaissance envers les professionnels du secteur. Il faut beaucoup de patience, de dévouement et de temps additionnel pour vraiment encourager les enfants dans leurs programmes. Les gens ne réalisent pas le temps qu'il faut aux éducateurs et aux soignants et l'effort supplémentaire qu'il faut pour qu'un parent et une famille se sentent les bienvenus. Nous tenons souvent pour acquis le travail qu'il faut accomplir pour créer un milieu sécuritaire. J'en suis tout simplement très reconnaissante.

## À l'écoute des ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DES JEUNES ENFANTS

Pour célébrer la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, nous avons communiqué avec des ASE, des EJE II et des EJE III partout au Manitoba afin de connaître leur opinion sur ce que signifie pour eux une carrière dans l'éducation de la petite enfance. Au cours des prochains mois, nous continuerons de mettre en vedette certains des éducateurs dont nous avons entendu parler!

### KASSIDY ALLARD, ASE

#### Li Pchi Pwayson, Saint-Laurent

« J'adore être une ASE, parce qu'en façonnant les esprits, en encourageant l'amour de l'apprentissage et en participant à leur parcours de croissance, je retire des gratifications intrinsèques qui rendent cette profession très enrichissante. »

## Annonces et rappels

### EJE nommée éducatrice autochtone du mois

« Lorsque vous faites ce que vous aimez et adorez ce que vous faites, cela vous amène à donner le meilleur de vous. »

– Cheryl Lynn Dyck

En mai dernier, **Cheryl Lyn Dyck**, EJE II au Ma Mawi Wi Chi Itata Child Development Centre de Winnipeg, était la toute première éducatrice de jeunes enfants à être nommée pour recevoir cette reconnaissance! Lisez son [entrevue avec Excellence autochtone](#).

La série [Éducateur autochtone du mois](#) célèbre les éducatrices et éducateurs autochtones de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année et de la petite enfance, et vise à promouvoir l'enseignement comme choix de carrière auprès des élèves et des jeunes. Depuis 2010, une éducatrice ou un éducateur autochtone est reconnu chaque mois, de septembre à juin, par la Division de l'excellence autochtone du ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance. À compter de 2024, cette importante reconnaissance a été élargie pour inclure les éducatrices et éducateurs des jeunes enfants. Si vous souhaitez soumettre la candidature d'une personne ou si vous souhaitez proposer votre propre nom, veuillez communiquer avec Wanda Spence au 204 945-4653 ou par courriel à [wanda.spence@gov.mb.ca](mailto:wanda.spence@gov.mb.ca).

### Modifications de la prestation de pension

Des modifications ont été apportées pour assouplir le programme de la prestation de pension et permettre aux professionnels des services de garde de continuer à aider les enfants et les familles dans leurs programmes, s'ils le souhaitent.

Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba offre un programme de prestation de pension aux employés admissibles qui travaillent dans une garderie autorisée sans but lucratif ou une garderie familiale ou collective autorisée au Manitoba. L'employé ou le titulaire de permis est admissible à recevoir un paiement forfaitaire égal à quatre jours payés pour chaque année où il a travaillé dans une garderie agréée, jusqu'à un maximum de 10 ans (maximum de 40 jours).

Ce programme était assorti d'une condition selon laquelle le retraité ne pouvait pas retourner travailler dans le même établissement pendant au moins six mois après son départ à la retraite. En réponse aux commentaires du secteur, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, cette condition sera supprimée du formulaire sur la prestation de pension. Cela signifie que les bénéficiaires de la prestation de pension peuvent retourner travailler dans leur établissement à n'importe quel moment après leur départ à la retraite. Les personnes continueront d'être admissibles à recevoir cette prestation qui ne sera versée qu'une seule fois. L'élimination de cette condition s'applique également aux retraités qui ont reçu la prestation de pension au cours des six derniers mois, ce qui signifie qu'ils sont également autorisés à retourner au travail à tout moment.

Le Manitoba a été la première province à l'extérieur du Québec à instaurer des prestations de pension pour les personnes qui travaillent dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Ce changement appuie non seulement les efforts de recrutement et de maintien en poste, mais permet également des transitions plus harmonieuses au niveau de la direction, les anciens directeurs pouvant offrir un mentorat après leur départ à la retraite.

Pour en savoir plus sur la prestation de pension d'Apprentissage et garde de la petite enfance et sur la façon de présenter une demande, visitez la page : [Régimes enregistrés de retraite et prestations d'aide à la retraite pour les personnes qui travaillent dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants au Manitoba](#).

## Ressources pour la sécurité estivale

L'été étant arrivé, les établissements sont encouragés à examiner l'information sur la sécurité estivale d'Apprentissage et garde de la petite enfance concernant la surveillance, les excursions, la sécurité aquatique et la prudence au soleil, ainsi qu'à enrichir leur programme et leurs sorties dans le voisinage. Vous pouvez distribuer les consignes de sécurité à votre personnel ou les afficher pour qu'elles servent de rappel et d'outils de référence tout au long de l'été.

- [Consignes « Compter nombre d'enfants »](#) (PDF)
- [Consignes « Prudence au soleil »](#) (PDF)
- [Consignes « Sécurité aquatique »](#) (PDF)
- [Consignes « Sorties et expériences enrichies »](#) (PDF)
- [Consignes « Excursions »](#) (PDF)

Veillez consulter tous les règlements en matière de santé et de sécurité et n'oubliez pas qu'une planification et une supervision adéquates sont essentielles pour assurer la sécurité de tous. Pour toute question, veuillez communiquer avec votre coordonnateur des services de garderie.



## Grille salariale 2024-2025, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Conformément à l'annonce du 3 mai 2024, le Manitoba et le Canada versent une contribution financière totale de 10,9 millions de dollars pour contribuer à l'augmentation du supplément de la grille salariale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024. Cette augmentation représente une augmentation de 2,75 % des revenus globaux générés par place et contribue à une augmentation de 2,75 % du point de départ et des salaires cibles dans la grille salariale.

L'augmentation du supplément de la grille salariale à compter du 1<sup>er</sup> juillet sera incluse dans le versement de la subvention de fonctionnement du 1<sup>er</sup> juillet aux établissements.

Pour en savoir plus, consultez la [grille salariale de 2024-2025](#), la [circulaire pour les établissements](#) et la [circulaire pour les garderies à domicile](#) pour obtenir des détails supplémentaires et accéder aux ressources de mise en œuvre pour votre établissement.

**CONSEIL**  
La [Trousse à outils à l'intention du conseil sur la mise en œuvre de la grille salariale](#) a été mise à jour pour inclure l'augmentation des subventions de fonctionnement de base à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 et l'augmentation du supplément de la grille salariale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour aider les garderies et les maternelles financées à préparer leur budget annuel.

**Facilitez la mise à jour des coordonnées des membres du conseil d'administration :** Pour favoriser la communication avec notre secteur, veuillez vous assurer que les coordonnées et les adresses courriel de tous les membres du conseil d'administration sont saisies et à jour dans la section [Garde d'enfants – accès en ligne : Registre du conseil d'administration](#).

## Possibilités d'emploi ajoutées à la page Recherche de services de garde d'enfants du Manitoba

Les récentes mises à jour de la page [Recherche de services de garde d'enfants du Manitoba](#) comprennent l'ajout d'une nouvelle fonction pour favoriser le recrutement de la main-d'œuvre. Depuis le 24 juin 2024, un nouveau champ d'information sur les possibilités d'emploi actuelles dans votre établissement a été ajouté à la demande de mise à jour hebdomadaire envoyée chaque lundi de Recherche de services de garde d'enfants du Manitoba. Si votre établissement a des postes vacants et que vous choisissez d'inclure ces renseignements dans votre mise à jour hebdomadaire, Recherche de services de garde d'enfants du Manitoba indiquera que votre établissement recrute actuellement des ASE ou des EJE. Les candidats potentiels seront dirigés vers les coordonnées de votre établissement pour en savoir plus sur les possibilités d'emploi.

## Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public : Déclaration à soumettre

La [Loi sur la divulgation de la rémunération dans le secteur public](#) exige des renseignements annuels sur les fonds reçus de la part du gouvernement, y compris le financement offert à l'appui des salaires.

Les établissements admissibles doivent se conformer aux dispositions de la Loi, y compris au formulaire de déclaration, qui doit être signé et retourné au ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance d'ici le 31 mai 2024.

Si vous n'avez pas encore envoyé le formulaire, veuillez le faire dès que possible ou écrire à [elccfinance@gov.mb.ca](mailto:elccfinance@gov.mb.ca) pour obtenir d'autres directives.

Pour en savoir plus sur cette exigence, consultez la [circulaire](#) ou téléchargez le [formulaire de déclaration](#).



## Célébrations de la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants

Il n'est pas trop tard! Aimerez-vous partager des photos de votre établissement dans le cadre de la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse [CDCInfo@gov.mb.ca](mailto:CDCInfo@gov.mb.ca) en prenant soin d'écrire « Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants 2024 » dans l'objet de votre message; vous pourriez être mis en vedette dans notre prochain numéro!

### Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

## Le ministre et le sous-ministre célèbrent la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants

Pour souligner et célébrer la trente-troisième Semaine annuelle des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants (du 28 avril au 4 mai), le ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Nello Altomare, et le sous-ministre Brian O'Leary, ont rendu visite au personnel de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance l'après-midi du 30 avril 2024.

*« Le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba a le privilège de pouvoir compter sur une équipe aussi diversifiée qui comprend l'expertise d'éducatrices et d'éducateurs agréés de jeunes enfants, dans des rôles aussi variés que la délivrance de permis, l'inclusion, les politiques, les technologies de l'information ou la haute direction », a déclaré le sous-ministre O'Leary. Il a ajouté que notre Ministère était fier de reconnaître les éducatrices et les éducateurs des jeunes enfants du Manitoba à l'occasion de cette semaine spéciale de célébration.*



Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position 12 h : Signe Hanson, directrice administrative, Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces, Susan Emerson, directrice administrative, Direction des opérations provinciales, sous-ministre Brian O'Leary, Nello Altomare, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Nneka Onyenekwu, directrice administrative, Direction de la responsabilisation et des rapports financiers; Maria Verbrugge, coordonnatrice des services de garderie, Jon Bitton, coordonnateur des services de garderie, Susan Emerson et sous-ministre O'Leary; Esther Ezekwem, coordonnatrice des services de garderie et ministre Altomare; Brigitte A 'Bear, responsable, Allocations pour la garde d'enfants, Jiefang Zhao, agente du programme d'allocations, ministre Altomare et sous-ministre O'Leary; ministre Altomare et Reed Smith, scientifique principal des données; Matthias Rust, directeur, Politique stratégique et relations intergouvernementales et sous-ministre O'Leary; Crystal Simmons, analyste des politiques et ministre Altomare; ministre Altomare et Lisa Ludwig, responsable, Délivrance de licences et conformité; (image au centre) ministre Altomare, Jan Ranson, superviseuse, Délivrance de permis et conformité, et Terry Smith, coordonnatrice des services de garderie.

## Mise à jour concernant le personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre division pour répondre aux priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance, et favoriser le développement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

**Samantha Holt** s'est jointe à la Direction des opérations provinciales à titre de coordonnatrice du programme de soutien à l'inclusion au sein de la Section de la diversité et de l'inclusion, fournissant des services à la région de l'Ouest du Manitoba. Samantha possède plus de dix ans d'expérience aux Services de développement de l'enfance du ministère de la Famille et des Services aux enfants handicapés, et elle est titulaire d'un diplôme en écologie humaine.

**Christine Hildebrandt**, basée à St-Pierre-Jolys, fera la transition au sein de la Direction des opérations provinciales de la Section de la délivrance des permis et de la conformité à la Section de la diversité et de l'inclusion à titre de coordonnatrice bilingue du programme de soutien à l'inclusion, fournissant des services dans la région de l'Est du Manitoba.

**Ifeoma Okeke** s'est jointe à la Direction du financement et de l'aide financière le mardi 21 mai à titre de préposée aux finances. Ifeoma possède plus de huit ans d'expérience dans le secteur privé en comptabilité et en rapports financiers pour la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Elle est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en comptabilité et d'une maîtrise ès sciences en finances et en gestion des investissements.

**Afolabi « Fola » Adejumo** s'est jointe à la Direction du financement et de l'aide financière le lundi 29 avril à titre de stagiaire en finances, dans le cadre du Programme des leaders en formation de 12 mois, et passera les six prochains mois à la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Fola possède plus de 20 ans d'expérience dans la gestion financière des gouvernements, des ONG et du secteur privé, au sein d'organisations comme la Banque mondiale, et elle a déjà été conseillère en politique budgétaire auprès du président du Nigéria. Fola est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en comptabilité, d'une maîtrise ès sciences en économie, d'une maîtrise en administration des affaires et d'un doctorat en sciences économiques et en gestion.

**Nadine Gosselin** s'est jointe à la Division le 21 mai à titre d'adjointe de direction au bureau du sous-ministre adjoint. Nadine possède une vaste expérience au sein du gouvernement du Manitoba, ayant travaillé comme adjointe administrative et adjointe de direction pendant près de 20 ans, notamment au Bureau de l'éducation française, aux Services administratifs de l'éducation et au bureau du sous-ministre adjoint à la Division du rendement et de l'obligation redditionnelle. Elle est titulaire d'un diplôme en comptabilité, et a exploité sa propre garderie francophone en milieu familial pendant sept ans.

**Elizabeth Olorunfemi** s'est jointe à la Direction de l'accroissement des immobilisations et des espaces, dans la Section du développement des immobilisations, le 3 juin 2024, à titre d'analyste des politiques. Elizabeth est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en économie, d'une maîtrise ès sciences en économie des affaires internationales et d'une certification en gestion de projet (PMP). Elle possède plus de dix ans d'expérience dans les finances et la consultation dans les secteurs public et privé.

**Fehintola Akinbamidele** s'est jointe à la Direction de la politique et de la planification le 3 juin 2024, dans la Section du développement de la main-d'œuvre, à titre d'analyste principale des politiques. Fehintola est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en droit international et diplomatie et d'une maîtrise ès arts en études politiques. Elle a été adjointe de circonscription pour la vice-première ministre et ministre de la Santé, des Aînés et des Soins de longue durée, et elle travaille en tant que bénévole pour la Croix-Rouge.

Depuis mai, la Division a également fait ses adieux à **Scott Best**, coordonnateur de la mobilisation, qui est revenu à la Division des communications et de la mobilisation, à **Reed Smith**, scientifique principal des données, qui a accepté un nouveau poste d'analyste du travail, de la recherche et de l'économie à la Manitoba Teachers' Society et à **Janelle Blaikie**, gestionnaire principale des projets d'immobilisations, qui a accepté une nouvelle possibilité de carrière au ministère du Développement économique, de l'Investissement, du Commerce et des Ressources naturelles à titre de responsable des projets stratégiques.

Pour obtenir la liste des principales personnes-ressources du Ministère, consultez la page : [https://www.edu.gov.mb.ca/propos\\_de\\_nous.html](https://www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html).

## Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines initiatives mises en œuvre dans votre établissement ou nous parler de l'un de vos programmes ou activités? Aimeriez-vous nous faire part d'une citation sur la raison pour laquelle vous aimez être éducatrice ou éducateur de jeunes enfants? Communiquez avec nous à l'adresse [CDInfo@gov.mb.ca](mailto:CDInfo@gov.mb.ca) en prenant soin d'écrire « Bulletin de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro!

### Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :

Site Web : [www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html)

Courriel : [cdcinfo@gov.mb.ca](mailto:cdcinfo@gov.mb.ca)

Téléphone : 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à [melcc-ed@gov.mb.ca](mailto:melcc-ed@gov.mb.ca).